



Holcim (Maroc) S.A.
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 421.000.000 de dirhams
Siège social : Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat
Registre du commerce : n° 24 713 Rabat

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES

Messieurs les porteurs des obligations de la société Holcim (Maroc) S.A, émises en date du 3 Décembre 2008 au titre de l'emprunt décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire des obligataires qui se tiendra le 14 Mars 2011 à 15h00 au siège de la société situé à Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Nomination du mandataire de la masse des obligataires ;
- 2 - Fixation du pouvoir du représentant de la masse des obligataires ;
- 3 - Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 4 - Questions diverses.

TEXTE DU PROJET DE RÉSOLUTIONS

Première résolution :

Les porteurs des obligations de la société Holcim (Maroc) S.A, émises en date du 3 Décembre 2008, après avoir rappelé qu'ils sont regroupés de plein droit en masse dotée de la personnalité morale en application de l'alinéa 1 de l'article 299 de la loi n° 20-05 sur les sociétés anonymes, décident de nommer en qualité de représentant de la masse des obligataires : M. TADILI HASSAN, Résidence Kays, Rabat.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale des obligataires confirme que son mandataire détient tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi pour la défense des intérêts de la masse et notamment le pouvoir d'accomplir au nom de la masse tous actes de gestion nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des obligataires.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale des obligataires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Holcim (Maroc) S.A

Force. Performance. Passion.

X FN 10/02/11